

- > **Envoyé** : jeudi 12 décembre 2013 23:13
- > **À** : UD Indre et Loire
- > **Objet** : Nouveau message sur UD CFDT Indre-et-Loire

Vous avez reçu un message en provenance du formulaire de contact de votre site.

- >
- > **Nom** : MARNET isabelle
- > **Sujet** : refus de la fermeture collègue paul valéry
- > **Email** :
- >
- > **Message** : Bonjour,
- > les parents d'élèves du collège Paul Valéry vous informent qu'ils organisent une manifestation samedi 14 décembre à 15h place Jean Jaurès. Toutes les organisations qui souhaitent s'associer au combat contre la fermeture des établissements d'enseignement public sont invitées à se joindre au mouvement.
- >
- > isabelle Marnet

- From: orleans-tours@sgen.cfdt.fr
- > To: indre-loire@centre.cfdt.fr
 - > CC: 37@sgen.cfdt.fr; uricentre@centre.cfdt.fr
 - > Subject: Sur le refus de la fermeture cu Collège Paul Valéry
 - > Date: Fri, 13 Dec 2013 17:21:43 +0100

Bonjour,

Nous avons bien reçu cette invitation, et nous avons commencé à nous renseigner sur cette affaire.

Certes nous comprenons que des parents se battent contre cette fermeture qui peut les choquer ou du moins les surprendre. Nous ne connaissons pas leurs arguments contre cette fermeture, car ils doivent en avoir. Mais l'administration ne leur a-t-elle pas clairement annoncé pourquoi elle prévoit cette fermeture ?

Parlons clair : personne n'ignore les préoccupations de l'Etat et des collectivités territoriales pour faire des économies.

> Nous savons que le Collège Paul Valéry est sur Tours nord, où cela fait longtemps que l'on dit qu'il y a un collège de trop et que l'un d'eux doit fermer.

C'est un collège qui a une 3ème par alternance, mais l'année prochaine il n'y aura plus ce genre de 3ème. Déjà cette année, quand les élèves de 3ème sont en stage, **il n'y a qu'une centaine d'élèves.**

Les prévisions pour la rentrée de septembre 2014 sont très inquiétantes : seuls 6 élèves de 6ème sont prévus. Cela a une signification très claire : un grand nombre de familles du quartier et du secteur ne veulent pas inscrire leurs enfants dans ce collège.

Dans ces conditions, la fermeture de Paul Valéry nous semble inévitable, du fait même d'une majorité de parents d'élèves.

Mais c'est un moindre mal sachant qu'il y a un autre collège situé à **800 m.**

Un autre collège doit aussi fermer sur Joué les Tours.

Or, au niveau académique, nous sommes confrontés depuis 20 ans à la question du maintien

de petits collèges isolés en milieu rural, notamment en Indre-et-Loire et dans l'Indre, cela coûte très cher à l'Etat et aux Conseils Généraux. De plus, de trop petits effectifs dans les collèges ont des effets pervers en termes d'émulation des élèves, surtout pour leur poursuite d'études au Lycée et après.

Vous comprendrez donc pourquoi le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* n'appelle pas à la manifestation du 14 décembre.

Bien entendu, l'antenne du SGEN 37 a toute liberté, localement, de prendre une autre décision à la lueur d'informations qui nous échappent, car la carte des collèges se décide dans chaque département, à proximité des besoins et des capacités.

Cordialement.

Michel de PEYRET

Sgen-CFDT Orléans-Tours

> 02 38 22 38 59 ou 02 38 22 38 58

> 10 rue Théophile Naudy

> CS 21634 45006 ORLEANS Cedex 1

> 37@sgen.cfdt.fr> site académique : <http://www.sgen-cfdt-orleans-tours.fr>

Bonjour

Nous avons été très surpris et choqués de vos arguments plaidant en la faveur de la fermeture du collège Paul Valéry.

En effet, il est manifeste que vous ne connaissez pas du tout le dossier ce qui ne manque pas de nous surprendre.

Nous, **Parents, Citoyens et Contribuables responsables**, avons à cœur de connaître les arguments de chaque partie dans quelque affaire que ce soit dans le souci d'avoir une vision la plus juste du sujet.

Naïvement, nous pensions que les organisations syndicales avaient, elles aussi, à cœur ce principe.

Hélas, cela ne semble pas être le cas...

De plus, il nous semble très déplacé de votre part, de faire porter la responsabilité de cette fermeture sur les parents du collège et du secteur, fuyants soi-disant le collège !

Libre à vous de suivre aveuglément le CG, mais un peu de retenue et plus de considération pour les Parents d'élèves en se tenant uniquement à la réalité des faits, serait bienvenue.

Nous vous rappelons que ces parents d'élèves du collège et du secteur se battent depuis des années pour alerter sur la mort programmée et organisée de leur établissement.

Voici nos motifs, que ne souhaitez visiblement pas connaître, mais que nous vous communiquons dans le souci de vous savoir en possession des arguments de chaque partie et pouvoir ainsi vous forger une opinion en toute connaissance de cause...

Les parents d'élèves du collège Paul Valéry ne sont pas d'accord sur la fermeture, en voici les raisons :

1) Ce collège fonctionnait très bien jusqu'en 2007 où il avait un effectif de rentrée de 235 élèves puis d'année en année les effectifs ont diminué inexorablement pour arriver à la rentrée 2013 à 156 élèves.

La diminution d'élèves n'est pas dû, comme vous l'affirmez avec une grande légèreté,

au fait que les parents ne souhaitent pas inscrire leurs enfants dans ce collège, bien au contraire !

C'est tout simplement le DASEN qui a refusé d'année en année les demandes de nombreuses dérogations des familles.

A partir de ce constat, il est tentant de faire le raccourci suivant : si ce collège fonctionne uniquement sur dérogations c'est que sa zone de recrutement est tarie et par conséquent il est normal de le fermer. Non. Car cette zone de recrutement au cours des années passées a été délibérément, progressivement et considérablement réduite au profit des autres collèges de Tours Nord.

Aujourd'hui elle se limite à quelques rues autour du quartier. Le quartier parlons-en justement. Vous avez peut-être entendu dire que ce quartier était vieillissant.

Ce qui est vrai, mais depuis 3 à 4 années, de nouvelles familles arrivent de plus en plus nombreuses.

Pour preuve, 3 nouveaux enfants seront scolarisés à la rentrée de janvier du fait de ces nouvelles arrivées.

Par conséquent, le quartier se rajeunit, incontestablement.

2) Tours Nord subit un essor immobilier très important depuis quelques années.

Cela se traduit par des milliers d'appartements et de maisons supplémentaires. Déjà 2 des 5 collèges du secteur, les Collèges Léonard de Vinci et Ronsard sont au maximum de leur capacité d'accueil.

Les Professeurs de ces établissements tirent la sonnette d'alarme car trop d'élèves par classe et les structures ne sont pas adaptées.

Concernant le Collège La Bruyère avec son internat d'excellence. Ce collège a vu 9 de ses classes devenir des chambres. Aujourd'hui, il n'y a pas assez de classes et les enfants sont accueillis dans des préfabriqués.

Il y a 251 élèves dans cet établissement, sauvé par la ténacité de Claude Roiron, conseillère générale du canton de ce collège...

Le collège Montaigne est effectivement situé à 800m de Paul Valéry.

Cet établissement accueille depuis la rentrée 2013, 460 élèves, nombre non négligeable.

Lui aussi connaît des difficultés de conditions d'accueil, puisque les enfants demi-pensionnaires n'ont qu'une demi-heure pour déjeuner le midi 2 jours par semaine du fait de locaux trop petits.

Qu'en sera-t-il avec des enfants supplémentaires ?

Nous, Parents, sommes inquiets des conditions d'accueil et de scolarité pour nos enfants mais aussi pour les futures générations.

De plus, les parents d'élèves, et pas uniquement ceux de Paul Valéry, refusent ces collèges à taille inhumaine où les enfants sont noyés dans une masse anonyme et angoissante.

Les Professeurs, à qui nous avons exposé nos motifs de refus de fermeture, reconnaissent les risques décuplés d'échec scolaire dans de tels collèges.

La communauté éducative, sauf le CG et le DASEN, s'accorde pour dénoncer les risques liés à ces collèges.

3) La sectorisation est à revoir, c'est indiscutable.

Actuellement, elle est découpée de telle manière à justifier la fermeture des petits collèges d'Indre et Loire.

Nous vous rappelons que le rapport Hussenet préconisait en 2009 la fermeture de 11 collèges dont 7 immédiatement.

Vous posez la question suivante : *"Mais l'administration ne leur a-t-elle pas clairement*

annoncé pourquoi elle prévoit cette fermeture ? "

Et bien la raison invoquée est uniquement pédagogique mais certainement pas budgétaire.

Ces propos ont été réitérés sur TV Tours par F.Thomas en personne le 13/12/13.

Mais le souci d'économie légitime ne justifie pas à nos yeux de brader l'accueil et la scolarité des enfants en école publique.

Aujourd'hui, le CG nous explique qu'en milieu urbain des collèges à 400 élèves est inadmissible.

Par contre, en milieu rural cet effectif se justifie de part la distance kilométrique, ce que nous comprenons très bien.

Mais alors cela veut dire un accueil humain pour le milieu rural et un accueil de masse déshumanisé pour le milieu urbain. Belle égalité des chances en perspective !

Il nous a bien été expliqué par le CG lors des réunions que l'objectif à terme était la création de collèges de 600 à 800 élèves.

Ce projet commence à prendre vie, puisqu'après avoir changé la sectorisation, le collège Philippe-de-Commines situé sur Tours Sud accueille des enfants habitants à 20km de l'établissement et qu'ainsi était comptabilisé à la rentrée 2013, 611 élèves.

De plus, le CG verse 3 millions d'euros par an aux collèges privés sous contrat du département.

Parmi ces collèges, se trouvent des établissements entre 100 et 200 élèves sans que cela ne choque personne.

Nous sommes en accord avec vous sur le fait que 100 élèves ne suffisent pas à donner une dynamique constructive pour l'enseignement.

Mais vous qui aviez à cœur la gestion économe de nos impôts, ne pensez-vous pas qu'il y a là une aberration ?

En conclusion, nous demandons un moratoire de 3 années sur la fermeture programmée des collèges d'Indre et Loire, permettant ainsi une véritable étude au cas par cas de chaque établissement.

Ainsi, après la constitution de groupes de travail comme nous a proposé F.Thomas lors de notre dernière réunion, une réelle réflexion pourra être mise en œuvre par toute la communauté éducative.

Vous affirmez que la décision de fermeture a surpris et choquée les parents.

Évidemment que les parents ont été surpris et choqués !

Jusqu'au lundi 09 décembre date de l'annonce de fermeture, le CG affirmait ne vouloir en aucune manière fermer le collège dans l'immédiat, allant jusqu'à proposer la création de groupe de travail incluant des parents afin de réfléchir sur la sectorisation.

Déjà, des Parents avaient fait connaître leur volonté de participer à ces groupes.

Et tout à coup nous apprenons que le collège ferme, si vous trouvez cette manière d'agir respectueuse, nous non !

Nous vous avons exposé clairement les motivations de notre refus de fermeture de notre collège, vous avez ainsi toutes les données pour vous faire une opinion.

Nous restons à votre disposition, si d'aventure, vous souhaitez des informations complémentaires.

Salutations respectueuses.

Les représentants des Parents d'élèves du collège Paul Valéry.

Le 16 janv. 2014 à 21:09, "Sgen-CFDT ORLEANS-TOURS" <orleans-tours@sgen.cfdt.fr>
a écrit :

Bonsoir,

Tout d'abord nous tenons à vous remercier d'avoir détaillé votre point de vue et vos explications, qui nous donnent un autre éclairage sur les conditions de la fermeture du Collège Paul Valéry à Tours.

En revanche, nous sommes navrés que vous ayez pris notre réponse du 13 décembre pour une plaidoirie en faveur de cette mesure. Ce n'était certainement pas le cas, et croyez bien que, si cela ne tenait qu'à nous, nous préfèrerions de beaucoup conserver partout des collèges à taille humaine, où les élèves comme les adultes puissent travailler de façon équilibrée et harmonieuse.

Mais, comme nous ne sommes pas au pays des Bisounours, nous avons admis le bien-fondé de cette fermeture, sur la base des informations dont nous disposons objectivement. Notre position reposait essentiellement sur des raisons pédagogiques mais aussi sur l'objectif d'économie budgétaire partagé entre ceux qui ont, légitimement, le pouvoir de décision : les élus locaux du Conseil Général, d'une part, et le DASEN, représentant de l'Etat. Ces décideurs connaissent déjà en détail et au cas par cas la situation de chaque collège et savent très bien où d'autres fermetures sont impossibles en Indre-et-Loire... pour le moment ! S'il est compréhensible que cette fermeture vous chagrine, nous trouvons étonnant qu'elle vous surprenne : vous soulignez vous-mêmes avoir vainement combattu le fait que cette fermeture était anticipée depuis des années - selon vous par un jeu très habile de dérogations refusées...

Au stade terminal où ce dossier est arrivé, nous pensons que c'est l'occasion d'exiger que les conditions d'accueil soient très rapidement améliorées au Collège Montaigne pour tous les élèves.

Dernière remarque : il est curieux que nous ne recevions pas d'avis des fédérations représentatives de parents d'élèves, comme la FCPE et la PEEP par exemple, qui doivent avoir une vision plus générale de cette problématique. Elles ont certainement pu s'exprimer dans les instances comme le CDEN, et pourront encore le faire sur les futurs Groupes de Travail sur la sectorisation, dont il faut en effet obtenir qu'ils se réunissent, comme promis, avec toutes les parties concernées.

Cordialement,

Michel de PEYRET

Sgen-CFDT Orléans-Tours

> 02 38 22 38 59 ou 02 38 22 38 58

> 10 rue Théophile Naudy

> CS 21634 45006 ORLEANS Cedex 1

> orleans-tours@sgen.cfdt.fr

> site académique : <http://www.sgen-cfdt-orleans-tours.fr>

